

TECHNICIEN.NE DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

DOSSIER D'INSCRIPTION FORMATION INITIALE EN VOIE DIRECTE C.P.F.P. LA ROUATIÈRE

État civil

Mme M.

NOM : Prénom :

Né.e le : |_____|_____|_____|_____|_____|_____| à

dép. : |_____|_____|

Adresse :

Code postal : |_____|_____|_____|_____| Ville :

Téléphone : |_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____| Portable : |_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|

Courriel : @

N° de sécurité sociale : |_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|

Avez-vous des besoins spécifiques d'aménagement ou d'adaptation durant votre formation ?

oui non

Etes-vous titulaire d'une reconnaissance administrative du handicap (RQTH) ?

oui non

Le cas échéant, nous fournir les justificatifs nécessaires.

Formation générale

ANNÉES	ÉTABLISSEMENTS	CLASSES	DIPLÔMES OBTENUS

Formation technique ou professionnelle :

ÉTABLISSEMENTS	ANNÉES ET DURÉE	SPÉCIALITÉ OU OPTION	DIPLÔMES DE FORMATION TECHNIQUE OU PROFESSIONNELLE

Diplômes obtenus

ANNEE	DIPLÔMES	SPÉCIALITÉ OU OPTION

Siège Social : Centre Polyvalent de Formation Professionnelle LA ROUATIÈRE - 1165, route du Pastel 11400 SOUILHANELS

Tél: 04 68 60 03 61 Courriel : larouatiere@larouatiere.com

Site Perpignan : 1, rue Charles Percier 66000 PERPIGNAN - Tél : 04 68 51 15 29

N° SIRET : 775 832 025 00016 - **N° Déclaration Formation :** 91 11 00164 11

Site internet: www.larouatiere.com

Expériences :

Précisez, ci-dessous, vos différentes expériences professionnelles, même si elles ont été de courte durée ou bénévoles.

EMPLOIS OCCUPÉS	QUALIFICATION	ÉTABLISSEMENTS	DATES PRÉCISES

Préparation aux carrières sociales : oui non

Année : |__|__|__|__|

Etablissement de la préparation :

Si vous avez déjà passé une ou plusieurs sélections à la Rouatière, veuillez préciser :

Filière : Année : |__|__|__|__| Résultat : admis(e) non admis(e)
Filière : Année : |__|__|__|__| Résultat : admis(e) non admis(e)
Filière : Année : |__|__|__|__| Résultat : admis(e) non admis(e)

Remarques particulières :

Je m'engage à prévenir le secrétariat du Centre de Formation de la Rouatière en cas de renoncement à la formation avant et après les épreuves de sélection (pour permettre aux personnes sur liste d'attente d'être informées le plus rapidement possible).

Je soussigné.e :

Déclare avoir pris connaissances des conditions de la formation de Technicien.ne de l'Intervention Sociale et Familiale au CFTS de la Rouatière.

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à gérer l'inscription d'un apprenant au sein du centre de formation La Rouatière. Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées pendant toute la durée de fréquentation de l'établissement plus 3 (trois) ans.

Les droits d'accès et de rectification prévues par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) ainsi que les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD) s'appliquent au présent traitement. Vous pouvez les exercer sur simple demande en adressant un courrier muni de l'identité du demandeur à l'adresse mail suivante : aperrineau@larouatiere.com

Je donne expressément et explicitement mon consentement au traitement de mes données personnelles dans le cadre de mon inscription : OUI NON

Je joins au présent dossier dument rempli :

- La photocopie recto/verso de la carte d'identité en cours de validité ;
- Un Curriculum Vitae à jour ;
- Le bulletin n°3 du casier judiciaire;
- Certificat des vaccinations obligatoires à jour;
- L'attestation de responsabilité civile
- 4 photos d'identité (inscrire vos noms et prénoms au dos);
- Un chèque de 50 € à l'ordre du C.P.F.P. La Rouatière, correspondant aux frais de dossier

Fait à :

le :

signature :

**RÈGLEMENT D'ADMISSION
DES TECHNICIENS et TECHNICIENNES DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE
FORMATION INITIALE EN VOIE DIRECTE**

DÉPOT DES CANDIDATURES

- Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du secrétariat de la Rouatière ou sur Internet à l'adresse :
<http://www.larouatiere.com>

Le dépôt de candidature est ouvert du 5 janvier 2026 au 20 mai 2026

Deux sessions de sélection sont prévues en mars et en juin 2026

- Pour la **1ère session**, la date limite d'inscription est fixée au **14 mars 2026** (cachet de la Poste faisant foi)
- Pour la **2ème session** la date limite d'inscription est fixée au **20 mai 2026** (cachet de la Poste faisant foi)

Le dossier administratif de candidature à l'examen de sélection sera conservé en cas d'admission pour l'inscription à la formation, il comprend :

- Le dossier d'inscription rempli et signé ;
- La photocopie recto-verso de votre carte d'identité en cours de validité ;
- Un Curriculum Vitae à jour ;
- Le bulletin n°3 du casier judiciaire ;
- Le certificat des vaccinations obligatoires à jour,
- L'attestation de responsabilité civile ;
- 4 photos d'identité (nom et prénom au dos)
- **Un chèque de 50 € à l'ordre du C.P.F.P. La Rouatière, correspondant aux frais de dossier**

Les dossiers incomplets ou envoyés hors délais seront refusés.

LA SÉLECTION

Les épreuves d'admission en formation mentionnées à l'article 4 de l'arrêté du 1er juillet 2024 relatif au Diplôme d'Etat de Technicien de l'intervention sociale et familiale, ont pour but d'apprecier l'aptitude des candidats à suivre la formation et à bénéficier du projet pédagogique de l'établissement. L'admission en formation conduisant au Diplôme d'Etat de Technicien de l'intervention sociale et familiale est subordonnée au dépôt d'un dossier auprès de l'établissement de formation et à un entretien.

La sélection se déroule en 2 temps, elle comporte un test de positionnement à l'écrit et un entretien de 30 minutes :

I – Le test de positionnement est destiné à évaluer :

- le niveau de formation générale s'il y a lieu
- le parcours et les motivations du candidat

II – L'entretien oral d'admission est destiné à évaluer:

- La manière dont le-la candidat.e envisage la fonction de Technicien.ne de l'intervention sociale et familiale, son aptitude et sa motivation à l'exercice de sa profession

I - PREMIÈRE ÉTAPE D'ADMISSIBILITÉ : ENVOI DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION

A partir du 5 janvier 2026, les candidat.e.s peuvent envoyer leur dossier d'inscription complétés en joignant les pièces indiquées en page 3, **avant le 14 mars 2026** s'ils.elles souhaitent participer à la première session, **avant le 20 mai 2026**, s'ils.elles souhaitent participer à la deuxième session.

Tout dossier incomplet ou transmis hors délai ne sera pas étudié.

Après étude du dossier, si celui-ci est admissible, le.la candidate reçoit par mail une convocation pour participer à l'épreuve d'admission. La date (**le 24 ou 25 mars ou le 3 juin 2026**), le lieu et l'heure seront précisés sur la convocation.

II - DEUXIÈME ÉTAPE : ÉPREUVES DE SELECTION

Le.la candidate se présente au CFTS La Rouatière 30 mins avant l'heure indiquée, muni.e de sa convocation, d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un montant (chèque ou espèces) de 90€ correspondant aux frais de sélection, afin de passer les épreuves d'admissions suivantes :

- 1- **Un test de positionnement à effectuer par écrit sur une durée d'une heure trente**, visant à évaluer votre motivation et vos représentations, dans les domaines de la profession de Technicien de l'intervention sociale et familiale et de la formation. L'expression, la réflexion, l'argumentation constituent également des critères d'évaluation.
- 2- **Un entretien avec un.e professionnel.le ou un.e formateur.ice** destiné à déceler les contre-indications éventuelles, à vérifier les capacités du/de la candidat.e à mener à bien son projet de formation et à s'engager dans un partenariat, évaluer les motivations pour exercer ce métier, compte tenu des publics pris en charge du contact de l'intervention, ainsi que sur adhésion au projet pédagogique de l'établissement.

III- TROISIEME ETAPE : LA COMMISSION D'ADMISSION

art 4 de l'arrêté du 1^{er} juillet 2024 relatif au DE TISF. Elle est composée du Directeur, de la Responsable des formations, de la coordinatrice de filière DE TISF, des formateur.ices de l'établissement, d'un.e professionnel.le titulaire du DE TISF.

La commission d'admission arrête la liste des candidat.e.s admis.e.s à suivre la formation.

Les résultats de l'admission en formation sont valables trois ans à partir de la date de la commission d'admission.

Les candidat.e.s qui s'inscrivent à la sélection ont pris connaissance des conditions particulières de la formation à LA ROUATIÈRE

Au-delà du quota de places en formation, une liste complémentaire est constituée selon les notes obtenues.

CALENDRIER DE LA SÉLECTION POUR 2026

SESSION MARS

Envoi du dossier d'inscription **avant le 14 mars 2026** (le cachet de la poste faisant foi)

Epreuve de sélection : TEST DE POSITIONNEMENT- ENTRETIEN ORAL, **les 24 ou 25 mars 2026.**

Résultats **à partir du 30 mars 2026** sur le site Internet.

SESSION JUIN

Envoi du dossier d'inscription **avant le 20 mai 2026** (le cachet de la poste faisant foi)

Epreuve de sélection : TEST DE POSITIONNEMENT- ENTRETIEN ORAL **le 3 juin 2026**

Résultats **à partir du 8 juin 2026** sur le site Internet.

DEBUT DE LA FORMATION OCTOBRE 2026

TARIFS 2026

DE TISF en voie directe	
Frais de dossier (non remboursables)	50,00 €
Frais de sélection (test de positionnement et oral)	90,00 €
Droit d'inscription par an Remboursé au boursier sur présentation attestation officielle Région Occitanie	184,00 €
Frais de scolarité par an Exonéré pour demandeur d'emploi et poursuite parcours scolaire	420,00 €